



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

animaux de compagnie

Question écrite n° 24712

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur le manque de cimetières animaliers à travers les pays. En effet, la récente ouverture d'un nouveau cimetière animalier dans la région lilloise vient de prouver le manque de tels lieux à destination notamment des propriétaires de chats et chiens, pour enterrer les dépouilles de leurs animaux de compagnie. Les grandes villes, notamment dans le pourtour des grandes métropoles urbaines, manquent cruellement de cimetières animaliers. Pour des raisons sanitaires, mais aussi de soutien à des propriétaires âgées de ces animaux domestiques, il conviendrait que les préfets de région se saisissent de ce dossier, avec les collectivités locales, pour faciliter l'ouverture de nouveaux cimetières animaliers. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer s'il compte répondre à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24712

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 2003, page 7040